

D.2017.05.24.2.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 24 Mai 2017

2 - PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

2.1 - Elaboration du Projet Mobilités 2020.2025.2030 valant révision du Plan de Déplacements Urbains de la Grande Agglomération Toulousaine : modalités d'organisation de l'enquête publique.

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre mai à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (à M. Trautmann)	
CARNEIRO Grégoire	X	X (à M. Chollet à/c du point 8.1)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc		X (à M. Grass)	
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (à Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (à Mr Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (à Mr André)	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Etat d'avancement du projet

A ce jour, plusieurs étapes administratives ont accompagné l'élaboration du projet « Projet Mobilités 2020.2025.2030 » valant révision du plan de déplacements urbains de la grande agglomération toulousaine :

- Lancement de la révision par délibération D 2015.02.04.1.1 du 4 février 2015.
- Modalités de concertation publique par délibération D 2015.05.27.1.1 du 27 mai 2015.
- Bilan de la concertation publique par délibération D 2015.12.18.1.1 du 12 décembre 2015.
- Arrêt du projet et consultation des personnes publiques associées puis enquête publique par délibération D 2016.10.19.1.1 du 19 octobre 2016.
- Bilan de la consultation des personnes publiques associées par délibération D.2017.03.29.2.1 du 29 mars 2017.

Afin de poursuivre les modalités administratives nécessaires à la révision du PDU, la présente délibération a pour objet de fixer les modalités de la mise à l'enquête publique du projet « Projet Mobilités 2020.2025.2030 ».

Au terme de l'enquête publique, c'est-à-dire après remise par la commission d'enquête publique au SMTC du rapport de conclusion et d'avis, le Projet Mobilités 2020.2025.2030 devra être approuvé par le comité syndical du SMTC, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique.

Composition de la commission d'enquête publique

La commission d'enquête publique liée au Projet Mobilités 2020.2025.2030 valant révision du Plan de Déplacements Urbains de la Grande agglomération toulousaine a été désignée par le Tribunal administratif en date du 5 décembre 2016.

Elle se compose des membres suivants : Mme Sabine Nascinguerra, Présidente ; MM Jean-Guy Gendras, Bernard Pouligny, Didier Cance et René Jeanne, membres titulaires ; MM Vincent Saint-Aubin et Christian Marty, membres suppléants.

Modalités d'organisation de l'enquête publique

Les modalités d'organisation de l'enquête publique telles que décrites ci-dessous ont été fixées d'un commun accord entre le SMTC, maître d'ouvrage de la révision du PDU, et la Commission d'Enquête Publique. Elles s'inscrivent dans les applications législatives et réglementaires des codes du transport et de l'environnement et intègrent les nouvelles dispositions en matière de dématérialisation.

• 1/ Date de l'enquête publique :

- Du lundi 4 septembre 2017 au mardi 10 octobre 2017.

• 2/ Information du public :

- Le SMTC publiera les arrêtés légaux d'information dans la presse locale et par affichage légal des communes et intercommunalités concernées, au moins 15 jours avant le démarrage de l'enquête publique et 8 jours avant l'enquête publique. L'information du public sera dématérialisée.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170529-20170524-2-1D-
Date de télétransmission : 29/05/2017
Date de réception préfecture : 29/05/2017

- Des informations sur l'objet sur le déroulement de l'enquête publique, les lieux de permanences et de consultation du dossier seront données sur le site internet du SMTC, dans les supports de presse locale, sur les sites internet des communes et intercommunalités concernées et dans les bulletins d'informations des communes et des intercommunalités en fonction de leur date de parution.

• **3 / Lieux de consultation du dossier d'enquête publique :**

- Le format numérique sera consultable sur le site du SMTC, accessible 24h/24h et 7j/7j : www.smtc-tisseo.fr
- Les dossiers papiers seront disponibles dans les lieux de permanences, au siège du SMTC durant les plages horaires 9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00 du lundi au vendredi, et des communautés de communes de la Save au Touch et des Coteaux de Bellevue, durant les heures d'ouverture au public.
- Un poste informatique sera mis à disposition du public au siège du SMTC, pendant toute la durée de l'enquête publique et durant les heures d'ouverture de l'accueil, durant les plages horaires 9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00 du lundi au vendredi.

• **4/ Permanences :**

- Douze permanences sont programmées selon le calendrier suivant :

Communes	Lieux	Dates	Horaires
Toulouse	Toulouse Métropole	Mardi 5 septembre 2017	15h00 – 18h00
Plaisance du Touch	Mairie	Jeudi 7 septembre 2017	15h00 – 18h00
Baziège	Mairie	Mardi 12 septembre	15h00 – 18h00
L'Union	Mairie	Jeudi 14 septembre 2017	14h00 – 17h00
Balma	Pôle environnement et cadre de vie	Mardi 19 septembre 2017	14h00 - 17h00
Bruguières	Mairie	Mardi 19 septembre 2017	14h30 – 17h30
Muret	Muretain Agglomération	Vendredi 22 septembre 2017	9h00 – 12h00
Beauzelle	Mairie	Mardi 26 septembre 2017	9h00 – 12h00
Portet-sur-Garonne	Mairie	Samedi 30 septembre 2017	9h00- 12h00
Colomiers	Mairie	Jeudi 5 octobre 2017	9h00 – 12h00
Ramonville	Mairie	Samedi 7 octobre 2017	9h00 – 12h00
Toulouse	Toulouse Métropole	Lundi 9 octobre 2017	14h00 – 17h00

Une communication rappellera l'organisation de ces permanences.

• **5/ Réunions publiques d'échanges et d'information :**

- Cinq réunions publiques sont programmées selon le calendrier suivant :

Communes	Lieux	Dates	Horaires
L'Union	Salle Gascogne	Mardi 5 septembre 2017	20h00 / 22h00
Colomiers	Salle des fêtes	Jeudi 7 septembre 2017	20h00 / 22h00
Castanet-Tolosan	Salle du Lac	Mardi 12 septembre 2017	20h00 / 22h00
Muret	Salle Satgé	Jeudi 14 septembre 2017	20h00 / 22h00
Toulouse	Salle Barcelone	Mardi 19 septembre 2017	20h00 / 22h00

Une communication rappellera l'organisation de ces réunions publiques d'échanges et d'information.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170529-20170524-2-1D-
DE
Date de télétransmission : 29/05/2017
Date de réception préfecture : 29/05/2017

- **6/ Exposition :**

- Des supports de présentation du Projet Mobilités 2020.2025.2030 seront déployés dans les lieux de permanences, ainsi qu'au SMTC et aux sièges des communautés de communes de la Save au Touch et des Coteaux de Bellevue.

- **7 / Constitution du dossier d'enquête publique :**

- Le Projet Mobilités 2020.2025.2030 valant révision du PDU.
- Le rapport d'accessibilité.
- Le rapport d'évaluation environnementale.
- L'observatoire du PDU.
- La synthèse du Projet Mobilités 2020.2025.2030.
- La synthèse de l'évaluation environnementale.
- L'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale de la Région Occitanie.
- Les délibérations prises par le SMTC sur le Projet Mobilités (hors avis des phases de consultation publique et des personnes publiques associées qui seront accessibles uniquement dans le dossier dématérialisé).
- La synthèse des consultations publiques.
- Les 4 cartes du Projet Mobilités au format A0.
- La mention des textes qui régissent l'enquête publique et l'indication de la façon dont cette enquête s'insère dans la procédure administrative relative au projet.
- Un registre légal de recueil des avis (en version dématérialisée sur le site internet du SMTC et en version papier dans les lieux de permanences).
- Un glossaire.

- **8/ Adresses de transmission des observations et propositions :**

- Sur le registre légal dématérialisé : www.smtc-tisseo.fr, rubrique Projet Mobilités.
- Sur les registres légaux : aux lieux de permanences.
- Par courrier : SMTC, Madame la présidente de la commission d'enquête publique du PDU, 7 esplanade Compans Caffarelli BP 11 120 – 31011 Toulouse Cedex 6.
-

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE les modalités d'organisation de l'enquête publique du projet « Projet Mobilités 2020.2025.2030 » valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à prendre un arrêté d'ouverture et de mise à l'enquête publique du projet « Projet Mobilités 2020.2025.2030 » valant révision du PDU de la Grande Agglomération Toulousaine, sur la base des modalités d'organisation décrites dans la présente délibération.

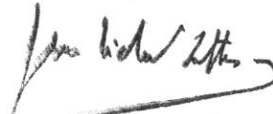
ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise :

- à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.
- A Madame la Présidente et aux membres de la Commission d'Enquête Publique.
- Aux Maires des communes et Présidents des structures intercommunales concernées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES